



Communiqué de presse du Gouverneur de la province de Liège

Inondations : commémoration du premier
anniversaire de la catastrophe

Le 14 juillet prochain, cela fera un an jour pour jour que de terribles inondations, d'une ampleur jamais connue auparavant, ont concerné la Wallonie toute entière et singulièrement en l'espèce la province de Liège.

Alors que la commémoration du premier anniversaire de cette catastrophe se prépare, le Gouverneur de la province de Liège Hervé Jamar tient à exprimer une fois encore **son empathie** aux victimes et à leurs familles.

La compassion est de mise envers les situations compliquées qui sont encore vécues par les personnes sinistrées ainsi que **la reconnaissance** vis-vis des services de secours et d'intervention mais aussi des bénévoles.

Alors même qu'une commission d'enquête parlementaire a eu lieu depuis lors et qu'une instruction judiciaire est toujours en cours, sa volonté n'est **pas de polémiquer ni de refaire la chronologie des événements**.

Pour Hervé Jamar, de même que pour la Commissaire d'arrondissement Catherine Delcourt qui a fait fonction lors du déclenchement de la crise provinciale, il s'agit plutôt désormais de **se tourner vers l'avenir**.

A cet égard, le Gouverneur et l'ensemble de ses services qui ont été mobilisés dans le cadre de cette situation d'urgence exceptionnelle ont tiré **plusieurs enseignements importants** suite à cet épisode dramatique.

En premier lieu, **un débriefing interne** a ainsi été entrepris au niveau des services du Gouverneur dans le courant du premier trimestre 2022, lequel a débouché sur un plan d'action, à vocation interne lui aussi.

Un autre débriefing, multidisciplinaire celui-ci et incluant donc l'ensemble des disciplines concernées par la gestion de crise et réunies au sein du Comité de coordination provincial, a également été réalisé.

Cette démarche, laquelle s'inscrit par ailleurs dans le « cycle du risque », a été **accompagnée par l'Université de Liège (centre Spiral)** et vient de se clôturer il y a peu, un plan d'action étant bientôt attendu.

Un second volet des actions qui ont été menées depuis le drame de l'été dernier a trait à **la mise sur pied d'un nouveau « plan inondations »**, consistant en l'espèce en un plan particulier d'urgence et d'intervention.

Auparavant annexe du plan général d'urgence et d'intervention à l'échelon provincial, ce dernier comprend **plusieurs scénarii**, incluant donc le ruissellement et le débordement ainsi que la problématique des barrages. Pour une raison de disponibilité des modélisations nécessaires, **un travail initial a été mené sur le barrage d'Eupen** et ce nouveau plan, attendu courant de cet été, inclut une structure destinée aux plans communaux.

Enfin, en termes purement de gestion de crise, **un nouveau centre de crise provincial a vu le jour** il y a peu au sein du complexe occupé par la Police fédérale à Vottem et abritant également les services 101 et 112.

« On se trouve en l'espèce **au cœur du dispositif de gestion de crise** », soulignent Hervé Jamar et Catherine Delcourt, pour lesquels « on en a profité pour tirer les enseignements du débriefing interne ».

A noter que ce nouveau centre, **désormais pleinement opérationnel**, a été testé lors d'un exercice qui a été mené au printemps dernier et que le service Planification d'urgence doit s'y installer en janvier prochain.

La communication a aussi fait partie des points d'amélioration et c'est notamment ainsi que l'équipe en charge de **la communication de crise a été revue** tandis que des exercices et autres formations ont eu lieu.

Quant aux **relations avec les communes et les disciplines**, celles-ci ont été invitées à participer à l'élaboration des plans évoqués tandis que des débriefings ont parfois également été organisés à leur niveau.

En résumé, toujours selon Hervé Jamar et Catherine Delcourt, « **on a tiré les enseignements de la crise à plusieurs niveaux** et on continue plus que jamais de s'inscrire dans une nécessaire culture du risque ».

Contact presse : Bruno Boutsen
Porte-parole et responsable de la communication
GSM : 0473 82 69 35
Mail : bruno.boutsen@provincedeliege.be